

Département de la Moselle
Arrondissement de Thionville
COMMUNE D'ILLANGE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Mars 2019

Sous la présidence de Daniel PERLATI, Maire

Présents : M. Daniel PERLATI - M. Marc LUCCHINI - Mme Monique LEYENDECKER - M. Gabriel HOFFMANN - Mme Martine GERGAUD - M. François MARQUET - Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Patrick GRASSER - Mme Christine KUNERAT - M. Dominique LE PEMP - Mme Valérie HASELMEIER - M. Didier JACQUES — M. Christophe LEYENDECKER - Mme Sophie FROMOND - M. Christian SUBTIL - Mme Christelle HUNEAU

Absents excusés : Mme Nathalie JUNG donne procuration à Mme Marie-Thérèse KEUVREUX - M. Christophe GUTH

Conseillers élus : 19 - Conseillers en exercice : 18 - Conseillers présents 16

N° 2019-013 : Convention CIST (Centre Interentreprise de Santé au Travail)

Nous avons recours au service de santé au travail interentreprises pour assurer la surveillance médicale des agents formalisée par une convention signée par les deux parties.

Nous avons reçu une proposition de nouvelle convention qui redéfinit les missions assurées par le CIST et les obligations de la commune. (voir convention jointe)

La cotisation annuelle a été réévaluée et fixée à 69.79 € HT par agent pour l'année 2019.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention proposée
- CHARGE M. le Maire de sa signature

Fait et délibéré à Illange, les jour, mois et an susdits.

Tous les membres présents ont signé au registre.

La présente délibération a été publiée le 6 mars 2019

Pour copie conforme,
Illange, le 6 mars 2019
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
057-215703430-20190305-DCM2019013-DE
Date de télétransmission : 06/03/2019
Date de réception préfecture : 06/03/2019